



AVIS DE DEPOT

Numéro à rappeler : DP 86058 24
X0028

Le Maire de la Ville de LA CHAPELLE-MOULIERE, certifie avoir reçu un dossier

Concernant :	Déclaration Préalable
déposé le :	28/11/2024
Par :	Monsieur Simon HAY
concernant les travaux sis l'adresse suivante :	LA CROIX DES BRAYES
Cadastré :	A1328
Projet :	installation d'une pergola en bois de 9 m² au niveau de la façade Nord de la maison (opposé à la route), d'une seconde de 12 m² côté Sud (côté route) et de deux autres de 12m² à distance de la maison côté Est
Surface de plancher :	m²

LA CHAPELLE-MOULIERE, le 28 novembre 2024

Le Maire, Pierrick GIRAUD